



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ce certificat de spécialisation permet d'acquérir ou de conforter les compétences propres à la conduite d'une entreprise en Agriculture Biologique. Le titulaire du diplôme conçoit, développe et gère l'installation ou la conversion d'une exploitation en respectant des cahiers des charges de l'Agriculture Biologique. Il met en oeuvre des techniques spécifiques à ce mode de production. Il peut aussi assurer une activité créatrice de valeur ajoutée en transformant et commercialisant les produits biologiques issus de l'exploitation, dans le respect de la réglementation en vigueur et des impératifs commerciaux.

PUBLIC CIBLÉ & PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un diplôme agricole de niveau 4 (BAC, BP...) Ou justifier d'une année d'activité professionnelle à temps plein dans un emploi en rapport direct avec le contenu et le niveau du diplôme
Ou justifier de 3 ans d'expérience dans un autre domaine (soumis à dérogation)
- Chefs d'entreprise, demandeurs d'emploi, salariés ou apprentis

MODALITÉS D'ALTERNANCE ET DURÉE DE LA FORMATION

- 420h (12 semaines) en entreprise
- Ou 1085h (31 semaines) pour les apprentis
- 560h (16 semaines) en centre de formation
- Formation sur 7 mois ou 12 mois pour les apprentis

DÉLAI D'ACCÈS

- Entrées et sorties permanentes selon le positionnement

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET MODALITÉS DE SÉLECTION

- Remplir un dossier d'inscription
- Entretien de positionnement
- Tests éventuels

COUTS ANNEXES

- Restauration et hébergement possible sur le site (selon les tarifs en vigueur et capacités)

ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Les référents handicap sont à votre écoute pour adapter au mieux votre parcours de formation.

COUTS, FINANCEMENT & RÉMUNÉRATION

| | Coûts | Financement | Rémunération |
|---|-------------------|--------------------|------------------------------|
| Demandeurs d'emploi | 10,5€/h/stagiaire | Région Centre | Région Centre ou Pôle emploi |
| Salariés | 15€/h/stagiaire | Transition Pro/CPF | Entreprise |
| Contrat apprentissage ou professionnalisation | 4510€ | OPCO | Entreprise |

Nous contacter pour plus de renseignements

CONTACT ET INSCRIPTION :

02.54.77.69.37

Coordonnatrice : Mme GINIS Olivia

VENDÔME
8-12 rue de la vallée du Loir
BP106 – 41106 VENDÔME CEDEX
cfdppa.vendome@educagri.fr
Tel : 02.54.77.69.37

BLOIS
5-7 rue des Grands champs
41000 BLOIS
cfa.loir-et-cher@educagri.fr
Tel : 06.34.67.63.10

MONTOIRE
6 rue de l'Agriculture
41800 MONTOIRE SUR LE LOIR
cfa.loir-et-cher@educagri.fr
Tel : 06.34.67.63.10

CONTENUS DE LA FORMATION

- Règlementation et cahiers des charges concernant l'Agriculture Biologique – Système de production – Normes d'hygiène, de sécurité et d'environnement – Techniques de production en Agriculture Biologique – Gestion technico-économique – Plan de conversion – Opérations de transformation, conservation et conditionnement – Promotion et mise en vente des produits

| CAPACITÉS VISÉES | ACTIVITÉS |
|---|---|
| UC1 : Organiser un système de production en respectant la réglementation et les principes de l'agriculture biologique | <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les principes et la réglementation de l'AB * - Choisir une stratégie commerciale cohérente et un système de production adapté - Organiser les activités de conduite d'une exploitation en AB * |
| UC2 : Mettre en œuvre les techniques de production spécifiques à l'Agriculture Biologique | <ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser les connaissances et choisir les techniques de production adaptées - Réaliser les opérations de production - Assurer le suivi technique des opérations conduites |
| UC3 : Analyser les résultats technico-économiques des productions conduites en Agriculture Biologique et les conséquences d'une conversion | <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la gestion technico-économique - Situer les résultats technico-économiques - Élaborer un plan de conversion ou d'installation en AB * |
| UC4 : Assurer la transformation et la mise en marché des produits biologiques issus de l'exploitation dans le respect de l'hygiène, de l'environnement, de la sécurité alimentaire et du travail, ainsi que de la réglementation commerciale | <ul style="list-style-type: none"> - Adapter ses produits au marché en tenant compte des contraintes de l'exploitation - Réaliser les opérations de transformation, conservation et conditionnement des produits - Assurer la promotion et la mise en vente des produits |

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En présentiel :
 - Apport de connaissances
 - Échanges et analyses de pratiques
 - Travaux Pratiques sur plateaux techniques de l'établissement ou chez les entreprises partenaires
 - Périodes en entreprise
 - Visites d'entreprise
 - Interventions de professionnels

Chaque apprenant bénéficie d'un accompagnement par un formateur référent.

Individualisation du parcours de formation : élaboration d'un Plan Individuel de Formation.

POURSUITES D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

- Diplômes agricoles de niveau 4 complémentaires ou de niveau supérieur
- Exploitants, conjoints d'exploitation, associés d'exploitation, salariés hautement qualifiés, techniciens conseil

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Unités capitalisables (UC) au cours de l'année lors d'épreuves orales sous forme d'un entretien d'explicitation devant un jury de professionnels et de formateurs
Réalisation écrite de dossiers thématiques et soutenance orale devant un jury de professionnels
En cas d'échec d'une UC possibilité de la repasser pendant 5 ans

FRAIS PÉDAGOGIQUES

- Tenues de travail adaptées aux travaux en exploitation et en laboratoire de transformation

MODALITÉS DE VALIDATION

- Attestation d'unités capitalisables
- Attestation de compétences
- Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

*Agriculture Biologique



Réussite



Satisfaction

